

## Dépenses de fonction du directeur de cabinet ou d'un titulaire d'emploi supérieur

Paragraphe 20 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2)

Divulgateion des renseignements relatifs aux dépenses

---

Exercice financier : 2020-2021

Trimestre : avril à juin

Nom de la personne	Fonction	Description de la dépense	Date	Coût
Paquette, Yan	Sous-ministre associé	Repas d'affaires	2020-04-24	57,61 \$

Informations complémentaires

Données comptabilisées au 30 juin 2020. Elles peuvent faire l'objet d'une modification au prochain trimestre.